

A Sablé-Sur-Sarthe, le 24/09/2018

RAPPORT D'ESSAIS N° : 18S09292-S180919-69641

Désignation du produit : EXTRAIT SEC DE CANNELLE BIO GREENTIME FABRICATION 270818 -
 Origine/N°lot/Fournisseur : 18239 DLUO 270821
 Site/Lieu de prélèvement : /
 Mode de conservation :
 N°prélèvement : 117299959
 Nom du préleveur :
 Température à coeur(°C) :
 N°du dossier : BIOFA - 18S09292
 N°labo échantillon : S180919-69641
 Info. complémentaire :
 Date de fabrication :
 DLC/DDM :
 Date de prélèvement :
 Date de réception : 19/09/2018
 Date d'analyse : 19/09/2018

Paramètres	Unités	Méthodes	Résultats(R)	Critères(m)	Interp.
Micro-organismes à 30°C	UFC/g	XP V08-034 - 09/2010*	<2000	500000	S
Levures (I=5jours aw<0.96)	UFC/g	NF V08-036 - 05/2003	<10	50000	S
Moisissures (I=5jours aw<0.96)	UFC/g	NF V08-036 - 05/2003	<10	50000	S
Entérobactéries présumées	UFC/g	37°C NF V08-054 - 04/2009*	<10	5000	S
Escherichia coli B-glucuronidase +	UFC/g	NF ISO 16649.2 - 07/2001*	<1	1	S
Salmonella spp	/25g	BRD 07/11-12/05*	Absence	Absence	S

Interprétation adaptée du plan à 3 classes : S=satisfaisant si R <=m, A=acceptable si m<R<=10m, NS=non satisfaisant si R>10m.
 Interprétation adaptée du plan à 2 classes : S=satisfaisant si R <=m, NS=non satisfaisant si R>m.
 Interprétation ne tenant pas compte des incertitudes de mesure.

Remarque :

Origine des critères: client

Destinataire :BIOFACONNAGE SAS 02370 PRESLES ET BOVES BIOFACONNAGE SAS 02370 PRESLES ET BOVES
 Destinataire :BIOFACONNAGE SAS 02370 PRESLES ET BOVES BIOFACONNAGE SAS 02370 PRESLES ET BOVES
 Destinataire :BIOFACONNAGE SAS 02370 PRESLES ET BOVES BIOFACONNAGE SAS 02370 PRESLES ET BOVES
 Destinataire :BIOFACONNAGE SAS 02370 PRESLES ET BOVES BIOFACONNAGE SAS 02370 PRESLES ET BOVES

Sylvie BOBY
 Coordinatrice technique



Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
 Déclaration de conformité couverte par l'accréditation si tous les paramètres concernés sont émis sous accréditation.
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets ou échantillons soumis à analyse. Pour déclarer ou non la conformité aux critères, les incertitudes liées aux résultats ne sont pas prises en compte (disponible sur demande MD : Le microorganisme est présent mais avec moins de 4 fois la limite analytique définie contractuellement (NF EN ISO 7218).
 NE : Nombre estimé de microorganismes (calculs issus de la norme NF EN ISO 7218 disponibles sur demande).

BIOFA01

Page 1 / 1